



**MOUNTAIN
WILDERNESS**
international

Chambéry : le 12 juin 2005

To : Monsieur Yves MAURIN, directeur des ventes France, Eurocopter SAS

Object : Atterrissage d'un hélicoptère sur le Mont Chomolangma (Tibet-Népal)

Monsieur,

C'est avec indignation et tristesse que nous avons appris par la presse l'atterrissage d'un hélicoptère Ecureuil, produit par votre société, au sommet du Mont Chomolangma (8848 m), dans la chaîne de l'Himalaya.

Notre association, qui réunit les alpinistes soucieux de la protection des montagnes dans le monde entier, ne peut que s'élever contre cette nouvelle atteinte au caractère sauvage de montagnes dont on pouvait espérer qu'elles resteraient à l'écart du phantasme de toute-puissance qui conduit notre société droit dans le mur.

Alors que des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent, en Europe, et ailleurs, contre la prolifération des engins motorisés dans les espaces naturels et la disparition accélérée des dernières zones de calme, de silence et de recueillement de notre planète, ce vol ouvre la porte à l'envahissement des plus hautes régions de la planète par des engins bruyants qui ne manqueront pas d'être exploités par un tourisme de nantis peu soucieux des nuisances qu'ils font subir aux autres usagers, comme c'est déjà le cas dans les pays alpins où l'héliski est autorisé.

Encore une fois, la montagne est instrumentalisée pour servir de toile de fond publicitaire à un "exploit" que vous eussiez été mieux avisés de ne pas réaliser.

Par ailleurs, l'ascension des plus hauts sommets, déjà facilitée par l'emploi du dioxygène, se retrouve désormais banalisée, et c'est encore un espace de rêve qui disparaît, dans un monde qui n'en comprend déjà plus guère.

En espérant que vous prendrez conscience de la vulnérabilité des derniers espaces sauvages notre Terre et de la nécessité de les laisser à l'écart de la mécanisation, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Patrick GABARROU
Coordinator

Hugues THIEBAULT
General Secretary

Patrick Gabarro